

Réf: Dossier N° 087829

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THE GREEN FEVER »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKUEDO EST
en face de JULES VERNE, Lot 587, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE GREEN FEVER »

Objet :
-restauration
-événementiel
-services traiteur

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKUEDO EST
en face de JULES VERNE, Lot 587, Ilot 56

Dirigeant(s) : M GOUALY MICHEL EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03111 du 13/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15394/GTCA/RC/2022 du 13/04/2022

